

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mai 2021

DCM N° 21-05-27-10

Objet : Attribution d'une subvention pour le remboursement des fluides.

Rapporteur: M. TAHRI,

Dans le cadre de sa politique de soutien à la vie associative, la Ville de Metz met à disposition de certaines associations des équipements du patrimoine messin pour leur permettre de développer leur action et leur projet d'éducation populaire sur le territoire, d'assurer un accueil associatif de proximité, et de contribuer ainsi à l'animation et à la dynamique des quartiers. Les modalités du partenariat entre les associations et la Ville de Metz sont précisées dans des conventions de mise à disposition des bâtiments dans lesquelles sont fixées les modalités d'utilisation des équipements. Ainsi, à partir des mémoires afférents au fonctionnement des bâtiments, l'association se voit dotée d'une subvention de prise en charge des fluides.

Il est donc proposé le versement d'une subvention permettant aux associations d'assurer les frais de gestion des équipements mentionnés dans la motion.

Le montant total de ces subventions s'élève à **350 533 €**.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment pris en ses articles L1611-4 et L2541-12,

CONSIDERANT la volonté de la Ville de Metz de soutenir les actions éducatives en direction de la jeunesse, d'encourager le développement du lien social, de favoriser l'animation des quartiers,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** les subventions suivantes aux associations conventionnées ci-dessous

mentionnées, en vue d'assurer la bonne gestion des équipements socioéducatifs, pour un montant total de **350 533 €** :

Association	Montant versé
Maison des Jeunes et de la Culture de Metz Quatre-Bornes	17 993 €
Maison de la Culture et des Loisirs	23 967 €
Maison des Jeunes et de la Culture de Metz Borny	8 048 €
Le Quai – Centre Social et Culturel du Sablon	26 808 €
Association pour le Développement des Actions Culturelles et Sociales de Bellecroix (A.D.A.C.S.)	17 042 €
Maison des Jeunes et de la Culture de Metz Sud	15 842 €
Espace de la Grange	26 188 €
Comité de Gestion du Centre Socioculturel de Metz Centre	14 355 €
Action Sociale du Bassin Houiller (Centre Augustin Pioche)	16 082 €
CASSIS	29 851 €
Centre Culturel de Metz Queuleu	14 728 €
Centre d'Activités et de Loisirs de Plantières	21 571 €
Eclaireuses et Eclaireurs de France	3 615 €
Famille Lorraine de Metz Devant-les-Ponts	6 266 €
Association de Gestion et de Développement de l'Auberge de Jeunesse	7 618 €
Inter-association de Gestion du Centre Familial, Social et Culturel de Metz Magny	22 060 €
Association de Gestion du Centre Saint-Denis de la Réunion	35 669 €
Association de Gestion du Centre Socioculturel de Metz Vallières	15 593 €
Association de Gestion du Centre Socioculturel de la Corchade	13 348 €
Association de Gestion du Centre Socioculturel et Sportif de Sainte-Barbe Fort-Moselle	13 889 €

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification et avenants joints en annexe portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

La dépense totale s'élève à **350 533 €**. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2021.

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
 Commissions : Commission Sport et Jeunesse, Vie Associative et Etudiante
 Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. François GROSDIDIER, Maire de Metz ,
Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la
date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 47 Absents : 8 Dont excusés : 6

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Suivent les signatures au registre

Identifiant de télétransmission : 057-21570463611-20210527-116723-DE-1-1

N° de l'acte : 116723

Délibération rendue exécutoire le 2 juin 2021
après affichage et transmission au contrôle de légalité.

Pour extrait conforme,

Pour le Maire,

et par délégation :

Metz le,

ASSOCIATIONS	CHARGES							SUBV	
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
PROJETS EDUCATIFS									
C3	MJC 4 BORNES	17 620	17 712	17 660	19 829	19 830	19 990	18 600	17 993
C3	MCL	23 950	24 136	27 200	26 653	26 650	25 360	26 060	23 967
	MJC BORNY	4 900	4 900	4 900	4 900	4 900	11 900	10 280	8 048
C3	LE QUAI (ex MAS)	22 350	21 625	23 700	24 169	24 170	19 780	16 000	26 808
C3	ADAC'S	17 370	17 269	20 570	17 793	17 790	18 120	17 920	17 042
C3	METZ-SUD	15 040	16 666	15 380	17 352	17 350	15 000	16 980	15 842
C3	ESPACE DE LA GRANGE	34 700	34 145	32 630	36 174	36 170	35 500	33 600	26 188
C3	METZ-CENTRE (Arc-en-ciel)	14 050	13 541	14 200	10 436	10 440	11 080	11 190	14 355
C3	CENTRE PIOCHE							6 000	16 082
PROJETS D'ANIMATION									
	CASSIS	56 780	54 812	38 670	22 394	22 390	26 200	29 270	29 851
	METZ-QUEULEU	18 100	19 494	20 110	22 252	22 250	19 620	21 100	14 728
	CALP	28 480	29 244	25 500	27 730	27 730	28 570	23 550	21 571
	EEDF	3 900	3 900	3 900	3 900	3 900	5 160	4 320	3 615
	FAMILLE LORRAINE DLP	6 370	3 891	3 870	2 558	2 560	7 580	7 820	6 266
	AGEC (Corchade)	16 050	15 633	15 480	15 822	15 820	18 540	19 860	13 348
PROJETS D'ACCUEIL ASSOCIATIF									
	AGDAJ (Auberge de Jeunese)	10 500	10 500	10 500	10 500	10 500	10 500	11 850	7 618
	METZ-MAGNY	22 890	26 289	22 880	28 576	28 580	24 920	25 110	22 060
C3	ST DENIS DE LA REUNION	33 750	34 307	32 070	37 363	37 360	36 300	36 820	35 669
	METZ-VALLIERES	18 650	22 054	27 170	23 148	23 150	19 130	18 330	15 593
	COMITE SAINTE BARBE	16 760	17 013	15 800	14 683	14 680	17 350	16 270	13 889
TOTAL		382 210	387 131	372 190	366 232	366 220	370 600	370 930	350 533

LISTE SCRUTIN PUBLIC

	Nom	Prénom	P	C	A	Procuration
1	AGAMENNONE	Béatrice	X			
2	ARNOLD	Patricia	X			
3	AUDOUY	Caroline	X			
4	BOHR	Timothée	X			
5	BORI	Danielle	X			
6	BOUVET	Xavier	X			
7	BURGY	Rachel	X			
8	BURHAN	Ferit	X			
9	CHANGARNIER	Stéphanie	X			
10	COLIN-OESTERLÉ	Nathalie	X			
11	DAP	Laurent	X			
12	DAUSSAN-WEIZMAN	Anne	X			
13	FIZSON	Eric	X			
14	FRIOT	Corinne	X			
15	FRITSCH-RENARD	Anne	X			
16	GROLET	Françoise			X	
17	GROSDIDIER	François	X			
18	GUERMITI	Hanifa	X			
19	HO	Chanthy	X			
20	HUSSON	Julien	X			
21	KHALIFÉ	Khalifé	X			
22	LALOUX	Grégoire			X	
23	LAURENT	Pierre	X			
24	LAVEAU-ZIMMERLÉ	Amandine	X			
25	LUCAS	Eric	X			
26	LUX	Isabelle	X			
27	MALASSÉ	Henri	X			
28	MARCHETTI	Denis	X			Procuration à M. Jérémy ROQUES
29	MARX	Sébastien				ABSENT
30	MASSON-FRANZIL	Yvette	X			
31	MEHALIL	Mammar				ABSENT
32	MOLÉ-TER VER	Laurence	X			
33	NGO KALDJOP	Gertrude	X			
34	NICOLAS	Jean-Marie	X			
35	NICOLAS	Martine	X			
36	NIEL	Hervé	X			Procuration à M. Julien HUSSON
37	PICARD	Charlotte	X			
38	PITTI	Raphaël	X			Procuration à Mme Béatrice AGAMENNONE
39	REISS	Guy	X			Procuration à M. le Maire
40	ROQUES	Jérémy	X			
41	SCHLOSSER	Pauline	X			
42	SCHNEIDER	Jacqueline	X			
43	SCIAMANNA	Marc	X			
44	STAUDT	Bernard	X			
45	STEMART	Anne	X			
46	TAFFNER	Blaise	X			
47	TAHRI	Bouabdellah	X			
48	THIL	Patrick	X			
49	TOCHET	Nicolas	X			
50	TRAN	Doan	X			
51	VERRONNEAU	Marina	X			Procuration à M. Jérémy ROQUES
52	VIALLAT	Isabelle	X			
53	VICK	Julien	X			Procuration à Mme Anne FRITSCH-RENARD
54	VOINÇON	Marie Claude			X	
55	VORMS	Michel	X			

Point n° : 10

Objet : Attribution d'une subvention pour le remboursement des fluides

Conseil Municipal du : 27/05/2021

SCRUTIN PUBLIC par :

Appel nominal des membres du CONSEIL MUNICIPAL :